

COMMUNES DE LACQ et DE MONT
PLAN DE PREVENTION
DES RISQUES TECHNOLOGIQUES
DE LACQ - MONT
 (plateforme "INDUSLACQ")

CARTE REGLEMENTAIRE
 Echelle : 1/5000

DOSSIER APPROUVE PAR ARRETTE PREFECTORAL
LE :

Direction
 Départementale
 de l'Équipement,
 de l'Urbanisme
 et de l'Aménagement
 du Territoire
 Châtelaupré
 Rue Pierre Bonnard
 64019 PAU Cedex

Direction
 Départementale
 de l'Équipement,
 de l'Urbanisme
 et de l'Aménagement
 du Territoire
 Pyrénées Atlantiques
 Service
 Urbanisme
 et Risques
 Châtelaupré
 Boulevard Drouot
 64032 Pau Cedex

LEGENDE

	Limite d'étude du PPR
	Limite de communes
	Point de situation des installations à l'origine des phénomènes dangereux
	Équipement technique des entreprises sources (sans borne)
	Zone d'intervention stricts R
	Zone d'autorisation B
	Zone d'autorisation b 1
	Zone d'autorisation b 2
	Zone d'autorisation V
	Secteurs de débassement

